



## Buletin n°3 vierge cela signifie t-il que le n°2 est vierge?

Par **doora78450**, le **03/06/2009** à **17:56**

Bonjour,rrnrnJ'ai été condamnée en 2001 à 3 mois avec sursis et une amende. Aujourd'hui, je viens de recevoir mon bulletin n°3, rien, le bulletin est vide. Est-il possible que le bulletin n°2 soit pareil ? ou ce n'est pas la même chose ?rrnrnMerci de me répondre svp car je voulais faire effacer mon casier, j'étais prête à prendre un avocat.rnrnMerci de me répondre, c'est urgent.

Par **babinouchka**, le **03/06/2009** à **19:28**

Bonjour, rnles 3 bulletins composant le casier judiciaire ne correspondent pas à la même chose. Le bulletin n° 1 n'est délivré qu'aux autorités judiciaires, le n° 2 est délivré essentiellement aux administrations si besoin est.rnrnCertaines condamnations peuvent se trouver sur plusieurs bulletins, cela dépend de la gravité des faits.rnrnVous pouvez consulter les articles 768 et suivants du Code de procédure pénale sur le site legifrance pour plus de détails.rn rnSachez que vous pouvez obtenir le relevé de tout votre casier judiciaire en le demandant au procureur de la République.rnrnrnJe reste à votre dispositions pour tout renseignement supplémentaire.rnrnBabinouchka

Par **doora78450**, le **03/06/2009** à **21:30**

Bonsoir Babinouchka et merci de m'avoir répondu aussi rapidement.rnrnJe dois commencer un travail au 1er juillet 2009 dans le public et je serai stagiaire à compter d'octobre pendant un

an mais ils vont me demander mon casier judiciaire. J'ai été condamné pour outrage à agent de police; avec du sursis, voilà pour la condamnation et pourquoi sur mon casier 3 il n'a rien d'inscrit ?  
Merci de me répondre,  
Cordialement.

Par **babinouchka**, le **04/06/2009** à **18:10**

Bonjour, il n'y a rien d'inscrit sur votre bulletin n°3 car vous avez été condamné à une peine avec sursis. Et ce bulletin contient en principe seulement les peines concernant les faits les plus graves. Je pense qu'elle doit figurer sur votre bulletin n°2, mais elle sera effacée si votre peine est déclarée "non avenue", c'est-à-dire que vous n'avez pas été condamné pendant une certaine période qui dépend notamment de votre peine. Sachez que vous avez toujours la possibilité de faire une requête pour obtenir, si le magistrat est d'accord, le retrait de la sanction du bulletin n°2. J'espère avoir répondu à vos attentes.  
babinouchka

Par **doora78450**, le **04/06/2009** à **20:16**

bonsoir !!!merci encore s'est confirmer mon bulletin n°2 est vierge, je viens de l'enprendre par une avocate qui a fait des recherches. merci encore pour tous ses renseignements.  
cordialement doora

Par **patty59**, le **15/09/2013** à **11:45**

bonjour, j'ai 50 ans, à l'âge de 14 ans environ j'ai commis des bêtises je voudrais savoir si mon casier judiciaire n°2 est-il vierge vu que le n°3 est vierge je n'ai plus fait de bêtises  
merci

Par **pinagot**, le **21/09/2013** à **12:53**

mon bulletin numero 3 est vierge hors, mineur j'ai été complice dans un vol de voiture mais je n'ai ecopé de rien, je n'ai eu aucune suite, ni tige, ni amende, ni condamnation; est-ce inscrit sur les autres bulletins 1 et 2

Par **louisedu313333**, le **27/04/2015** à **19:20**

Bonjour, j'ai eu une amende de composition pénale en 2012, et mon bulletin n°3 est vierge.. Qu'en est-il du 1 et du 2 ? Est-ce que l'amende de composition pénale est inscrite dans le casier judiciaire ? Et si il est stipulé, à quoi cela sert-il ?

Par **emmanu**, le **23/10/2015** à **22:48**

Salut a tous j ai un souci qui m inquiete beaucoup j ai ete controler par la police et ils retrouve une petite quantiter de cannabis sur moi ma question est de savoir si sava se notes dans mon casier.merci de bien vouloir me repondre je suis inquiet

Par **moisse**, le **24/10/2015** à **16:43**

Bonjour,  
Seules les condamnations sont notées sur le casier, or vous n'avez pas encore été condamné.  
Par contre le fichier de la police TAJ lui est certainement mis à jour pour ce fait.

Par **GAVINETTE**, le **29/02/2016** à **19:30**

Le casier n°1 reste toujours toute votre vie.J'en ai fait l'expérience. Le n°2 SEUL CERTAINES ADMINISTRATIONS peuvent y avoir accès (fonction public et d'autres).Quant au 3, vous pouvez demander à Nantes ce casier (le seul délivré par eux)

Par **Fatfat67**, le **23/12/2017** à **21:30**

Bonjour,  
Mon casier judiciaire numéro 3 est vierge mais j'ai volé en Allemagne. Malheureusement, j'ai fait cette bêtises, j'ai eu droit à une amende par le tribunal allemand.  
Dans mon casier judiciaire numéro 2, ça sera inscrit ?  
Ça risque de porter préjudice pour mon nouvel emploi car il l'on demandé.  
Merci.

Par **Tisuisse**, le **24/12/2017** à **08:17**

Bonjour,  
Les décisions outre-Rhin ne concernent pas la France.

Par **GINA07**, le **20/11/2019** à **15:53**

Bonjour, j'ai été condamné il y a 20 ans à 3 mois de prison ferme, et de fait j'ai eu un enfant et cette condamnation ne m'a pas été imposée, 20 après je termine mes études d'infirmières et serai diplômé dans un mois environ. J'ai consulté mon bulletin n°3 et celui-ci est mentionné vierge, qu'en est il réellement du bulletin n°2, celui qui intéresse l'administration?  
Bien cordialement, dans l'attente d'une réponse.

Par **Inconu**, le **30/03/2022** à **16:13**

Est ce que une dette de loyer et un surendettement à la banque est affiché sur le casier judiciaire ?

Par **amajuris**, le **30/03/2022** à **17:45**

question succincte (sans formule de politesse),rnrnréponse succincte : non

Par **Inconnu 1**, le **23/11/2022** à **09:23**

Bonjour à vous.  
Voilà j'ai un soucis à mes 15ans j'ai fait quelques bêtises volé en Réunion, j'ai été jugé pour cela 3 mois de prison avec sursis, mes voilà à mes 18ans je reçois une convocation comme quoi je doit re être jugé pour cette même affaire on m'a redonner une peine de 6 mois avec sursis et 5 ans de mise à l'épreuve.  
Aujourd'hui j'ai 35ans je voudrez faire une formation agent de sécurité, j'ai fait la demande et mon casier numéro 3 et vierge.  
Es ce la même chose pour le numéro 2 svp?  
Y a 10ans j'avais dans les 25ans j'ai fait une demande de cette formation mes j'ai été refusé et convoqué à la gendarmerie quelques jour plus tard est il mon dit que pour le moment je pouvez pas fair agend de sécurité à se moment là mon casier numéro 3 était pas vierge merci de me répondre bonne journée

Par **Kikakik93**, le **16/07/2023** à **22:01**

Bonsoir a tous et toutes, voilà j'ai commis un délis en 1997pour stupéfiants et j'ai pris 6fermes sans surcis j'ai fait une demande de mon casier judiciaire bulletin numéro 3 et il comporte une barre transversale j'aimerais savoir si mon bulletin numéro 2 contient le délit merci cordialement